

# CODE DE CONDUITE POUR LES FOURNISSEURS



22 juillet 2025

Chez Waste Connections, Inc. et ses filiales (collectivement, la « Société » ou « Waste Connections »), nous avons établi un ensemble de lignes directrices pour nous assurer que nos consultants, entrepreneurs et fournisseurs (« Fournisseurs ») adhèrent à des normes commerciales éthiques. Nous nous efforçons de travailler avec des fournisseurs qui font preuve d'un engagement similaire envers leurs employés en mettant en œuvre des pratiques proactives en matière d'hygiène et de sécurité, et qui font preuve d'une bonne gestion de l'environnement en adoptant des pratiques durables visant à minimiser leur impact sur l'environnement. Nous attendons de nos Fournisseurs dans notre chaîne d'approvisionnement, et de leurs fournisseurs en aval, qu'ils se conforment à ce Code de conduite des fournisseurs (« Code »), qu'ils respectent nos mêmes normes élevées et qu'ils assument les responsabilités sociales, environnementales et éthiques suivantes.

## Conformité du fournisseur au Code de conduite

- Les Fournisseurs faisant partie intégrante de notre succès, nous attendons d'eux qu'ils se conforment à toutes les lois et réglementations en vigueur et qu'ils évitent toute activité susceptible de donner l'impression d'un conflit ou d'une conduite inappropriée. Veuillez examiner et utiliser ce Code comme guide dans la conduite des affaires et des interactions avec, ou au nom de, ou autrement liées à Waste Connections. Si vous avez besoin de conseils supplémentaires, veuillez vous référer à la ligne téléphonique d'éthique et de conformité de Waste Connections à l'adresse suivante <http://www.wasteconnections.ethicspoint.com/> ou au (877) 797-3674.

## Conflit d'intérêts

- Les Fournisseurs sont tenus de toujours agir dans le meilleur intérêt de Waste Connections. Les Fournisseurs ne doivent jamais laisser leurs relations personnelles ou autres relations d'affaires influencer, ou sembler influencer, les décisions qu'ils

prennent pour Waste Connections. Les Fournisseurs doivent signaler toute relation susceptible de jeter un doute sur leur capacité à agir en toute objectivité par rapport aux intérêts de la Société. Toute relation susceptible d'être considérée comme un conflit d'intérêts doit être signalée au Service juridique par l'intermédiaire de l'adresse suivante <http://www.wasteconnections.ethicspoint.com/> ou au (877) 797-3674.

## Dons et hospitalité

- Afin de garantir que les ventes de produits et de services de la Société sont exemptes de toute interférence ou perception qu'un traitement favorable a été recherché, reçu ou accordé, aucun dirigeant, administrateur ou employé ni aucun membre de leur famille respective ne peut (directement ou indirectement) accepter de cadeau de la part d'un Fournisseur, à moins que le cadeau ne soit conforme aux pratiques commerciales acceptées, qu'il soit d'une valeur suffisamment limitée et qu'il se présente sous une forme qui ne sera pas interprétée comme un pot-de-vin ou un paiement de facilitation. Les « cadeaux » comprennent non seulement les objets matériels, mais aussi les faveurs qui vont au-delà des marques de courtoisie habituellement associées aux pratiques commerciales acceptées et qui placent potentiellement le bénéficiaire dans une certaine obligation vis-à-vis de toute personne sollicitant la Société ou faisant des affaires avec elle. De même, aucun dirigeant, administrateur ou employé ne peut (directement ou indirectement) offrir des cadeaux, des faveurs ou des divertissements à d'autres personnes aux frais de la Société, à moins qu'ils ne soient conformes aux pratiques commerciales acceptées, qu'ils soient d'une valeur suffisamment limitée et sous une forme qui ne sera pas interprétée comme un pot-de-vin ou un paiement de facilitation, qu'ils soient conformes à la législation applicable et que les circonstances, le montant et la nature du cadeau soient tels que la divulgation publique du cadeau (y compris l'identité du destinataire) n'embarrasserait pas la Société ou l'entreprise du destinataire.

## Travail et droits de l'homme

- Nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils interdisent le recours au travail forcé, à la traite des êtres humains et à l'esclavage moderne. Les Fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois locales et internationales applicables dans ces domaines. Les Fournisseurs ne doivent pas recourir au travail des enfants et ne doivent pas employer des personnes en violation des lois ou réglementations applicables en matière d'âge minimum. L'emploi de travailleurs n'ayant pas atteint l'âge de la majorité, tel que défini et autorisé par la législation locale applicable, ne doit pas être autorisé dans des conditions dangereuses et ne doit être autorisé qu'avec une formation appropriée avant le début de l'emploi. Les Fournisseurs sont tenus de rémunérer les travailleurs conformément aux lois applicables en matière de salaire et de rémunération, y compris le salaire minimum, le paiement des heures supplémentaires et les avantages sociaux obligatoires, dans toutes les juridictions où ils opèrent. Les Fournisseurs ne doivent pas dépasser la durée maximale du travail, conformément à la législation locale en vigueur. Les Fournisseurs sont tenus d'offrir aux employés une atmosphère professionnelle et inclusive, exempte de harcèlement, qui favorise l'égalité des chances et interdit les pratiques discriminatoires.

## Exactitude des livres et registres

- Il est essentiel de tenir des registres précis. Les Fournisseurs doivent conserver des documents justificatifs suffisants et précis pour toute facture, demande de remboursement ou coût soumis ou facturé à Waste Connections. Il est interdit de falsifier des informations, des factures ou des dossiers en travaillant au nom ou pour le compte de Waste Connections. Toutes les transactions doivent être dûment autorisées et enregistrées de manière complète et précise, et toutes les pièces justificatives raisonnables doivent être fournies lorsqu'elles sont exigées ou demandées.

## Protection des biens de l'entreprise et des informations confidentielles

- Les Fournisseurs doivent utiliser nos actifs d'une manière qui profite à Waste Connections. Il est interdit d'utiliser le temps, l'équipement, le réseau informatique, les fournitures et les installations de la Société à des fins personnelles, ou d'emporter du matériel appartenant à la Société hors des locaux de la Société à des fins personnelles. Il est interdit aux Fournisseurs de saisir ou d'inciter une autre société à saisir une opportunité commerciale découverte grâce à la propriété de Waste Connections, à ses informations ou à la position d'un employé au sein de la Société. Les Fournisseurs

doivent protéger les informations confidentielles et exclusives de la Société auxquelles ils peuvent avoir accès et veiller à ce qu'elles ne soient pas partagées ou divulguées à des parties non autorisées. Les Fournisseurs doivent également respecter les lois applicables, y compris les lois sur la propriété intellectuelle et la confidentialité des données. Les Fournisseurs doivent mettre en place des mesures de sécurité informatique raisonnables pour garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations confidentielles de Waste Connections, et pour s'assurer qu'elles sont protégées contre l'accès non autorisé, la divulgation ou le vol. Si un Fournisseur a connaissance d'un accès ou d'une divulgation non autorisés, réels ou possibles, d'informations confidentielles de la Société, y compris les informations personnelles d'un employé de la Société ou d'un client, il doit le signaler immédiatement à l'adresse suivante <http://www.wasteconnections.ethicspoint.com/> ou au (877) 797-3674.

## Droits d'auteur, brevets et marques déposées

- Notre propriété intellectuelle, y compris les secrets commerciaux, les brevets, les marques déposées et les droits d'auteur, est un atout essentiel pour nos activités. Nous travaillons avec diligence pour protéger notre propriété intellectuelle et celle des autres. Il est interdit aux Fournisseurs d'utiliser, de reproduire ou de distribuer sans autorisation toute propriété intellectuelle de Waste Connections, y compris, mais sans s'y limiter, les documents écrits ou les logiciels informatiques protégés par des droits d'auteur. Waste Connections est propriétaire de toutes les inventions, découvertes, idées et secrets commerciaux créés par les employés, les sous-traitants ou les consultants dans le cadre de leur travail ou produits à l'aide des ressources de la Société. Toutes les informations confidentielles et propriétaires de la Société doivent être retournées à Waste Connections à la fin du projet.

## Politique de cybersécurité

- Nos Fournisseurs sont censés protéger les données par des mesures de sécurité techniques et organisationnelles raisonnables, y compris des outils de sécurité technique, des restrictions d'accès aux données et des mesures de sécurité physique pour aider à prévenir l'accès, la divulgation, la perte, la destruction ou les dommages non autorisés ou illégaux. Comme nos employés, nos Fournisseurs sont tenus de respecter toutes les lois applicables en matière de protection de la vie privée, de sécurité de l'information et de protection des données, y compris la Loi californienne sur la protection de la vie privée des consommateurs (*Consumer Privacy Act*) et la Loi californienne sur les droits à la protection

de la vie privée (*Privacy Rights Act*). Nos politiques limitent l'accès des individus aux données à caractère personnel à ceux qui ont besoin d'y accéder pour atteindre un objectif professionnel et n'autorisent l'accès qu'aussi longtemps que cela est nécessaire. Nous nous efforçons de suivre les meilleures pratiques en matière de confidentialité des données et attendons de nos Fournisseurs qu'ils fassent de même. Les Fournisseurs sont tenus d'informer Waste Connections immédiatement en cas de violation potentielle des données ou de la confidentialité pouvant affecter la sécurité des informations ou la confidentialité des données de la Société.

## Conformité réglementaire

- Nos activités aux États-Unis et au Canada, y compris les décharges, les stations de transfert, le transport des déchets solides, les opérations intermodales, les ateliers d'entretien des véhicules, les installations de ravitaillement en carburant et les opérations de traitement, de récupération et d'élimination des déchets pétroliers, sont toutes soumises à des lois et réglementations fédérales, étatiques, provinciales et, dans certains cas, locales, en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité, qui sont étendues et en constante évolution. Aux États-Unis, les agences qui réglementent la Société comprennent l'Environmental Protection Agency, Department of Transportation, Internal Revenue Service, Occupational Safety and Health Administration, Department of Labor et Securities and Exchange Commission, ainsi que de nombreuses autres agences fédérales, étatiques et locales. Au Canada, nous sommes soumis à une réglementation similaire.
- Certaines lois américaines et locales régissent nos activités sur les marchés internationaux. Il est important que toute personne exerçant des activités à l'étranger connaisse ces lois et s'y conforme pleinement, y compris la Loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (« FCPA », *Foreign Corrupt Practices Act*), ainsi que toutes les lois locales relatives aux pots-de-vin et à la corruption dans les pays dans lesquels nous exerçons et poursuivons des activités. La FCPA vise à empêcher la corruption de fonctionnaires étrangers par des sociétés cotées en bourse aux États-Unis et leurs filiales à l'étranger. La FCPA et la politique de la Société interdisent les paiements (y compris en espèces ou toute autre chose de valeur, comme des cadeaux ou des services), directement ou indirectement ou par l'intermédiaire d'un tiers, à des fonctionnaires étrangers dans le but d'obtenir ou de conserver un marché ou une action gouvernementale favorable.
- Waste Connections attend de tous les Fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les lois et réglementations applicables dans le cadre de leurs activités pour le compte de la Société.

## Hygiène et sécurité

- Les Fournisseurs sont tenus de veiller à ce que leurs activités soient menées en toute sécurité. Ils sont tenus de respecter toutes les règles et pratiques de sécurité et de suivre les instructions concernant les pratiques de travail sûres et efficaces. Tout comme nos employés, nos Fournisseurs sont également tenus de soutenir et de participer à la création d'un environnement de travail axé sur l'hygiène et la sécurité. Ensemble, grâce au travail d'équipe, nous aspirons à éliminer les blessures, les accidents et les maladies sur le lieu de travail.

## Environnement et développement durable

- Waste Connections a l'intention d'opérer d'une manière respectueuse de l'environnement afin de réduire son impact sur le changement climatique, de préserver les ressources naturelles et de se conformer aux lois et réglementations environnementales en vigueur. Dans le cadre de cet engagement, nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils gèrent de manière responsable leur impact sur l'environnement et nos communautés. Les Fournisseurs doivent agir de manière efficace et respectueuse de l'environnement afin de minimiser les effets négatifs sur l'environnement, et ils doivent se conformer à toutes les lois et réglementations fédérales, nationales et locales applicables en matière d'environnement.

## Signalement de mauvaise conduite potentielle

- Les Fournisseurs qui pensent qu'un employé de Waste Connections, ou toute autre personne agissant au nom de la Société, s'est engagé dans une conduite illégale ou inappropriée, doivent le signaler. Le Fournisseur peut contacter le responsable de l'employé ou Waste Connections à l'adresse suivante <http://www.wasteconnections.ethicspoint.com/> ou au (877) 797-3674. La Société n'autorise pas les représailles ou l'intimidation à l'encontre de quiconque signalant un problème, et la relation d'un Fournisseur avec Waste Connections ne sera pas affectée par le signalement d'une mauvaise conduite potentielle.

Remarque : Aucune disposition du présent Code ne doit être interprétée comme constituant un contrat ou comme créant des obligations contractuelles de la part de la Société, et aucune disposition du présent Code n'étend ou n'accroît vos droits légaux ou les obligations légales de la Société.

Mise à jour et approuvée par le Conseil d'administration le 22 juillet 2025.